



FICHE CONSEIL

n° II-8

LES TOITURES EN TUILES

INTRODUCTION

En Loire-Atlantique, les toitures en tuiles sont majoritairement présentes dans le sud de la Loire. Elles dominent largement à La Bernerie-en-Retz, où leurs teintes chaudes et colorées participent à l'identité et à la qualité du paysage balnéaire et rural.

Entretenir ou refaire une couverture en tuiles n'est pas seulement une nécessité technique, mais aussi un acte ayant des conséquences esthétiques fortes.

Un matériau unique, des techniques variées

L'utilisation de la tuile, traditionnellement très majoritaire au sud de la Loire (mais également présente au nord) a connu des évolutions au cours des siècles, et a accompagné celles de l'architecture.

On a longtemps utilisé la **tuile plate**, qui a pratiquement disparu de la Loire-Atlantique, et la **tuile creuse**, dite « **tige de botte** » (ou tuile ronde, tuile canal) qui est devenue la plus répandue. Ce modèle simple et unique (les tuiles du dessus sont les mêmes que celles du dessous) a permis la réalisation de tous les éléments d'une couverture, avec des faitages et des rives réalisés avec des alignements de tuiles scellées et jointoyées au mortier de chaux, et avec des bas de pente où le dernier rang des tuiles inférieures dépassait du mur, éloignant l'eau des parois et rendant inutile la pose de gouttière. Les génoises étant réalisées en alternant des carreaux de terre cuite et des morceaux de tuiles rondes.

Les tuiles sont longtemps restées de fabrication artisanale et locale. **À la fin du XIX^e siècle est apparue la tuile « mécanique »**, plate mais pourvue de reliefs d'accrochage permettant son utilisation sur des toitures plus pentues.

En même temps que cette tuile sont apparus d'autres éléments fabriqués en série, comme des épis moulurés, des faitages décoratifs à emboîtements, des mitrons de cheminées, des frises de rives à motifs, etc.

Ces ornements ont connu un certain succès au début du XX^e siècle, notamment dans l'architecture des villégiatures balnéaires.

La tuile offre aujourd'hui de multiples variantes de formes et de couleurs, plus ou moins proches des modèles anciens.



Couverture en tuiles rondes posées à l'ancienne, avec scellement des tuiles au mortier de chaux, faitage sans emboîtements, et égoût de toiture avec simple débord du dernier rang des tuiles de dessous..



Couverture en tuiles modernes simulant la tuile ronde (chaque tuile associe une partie supérieure et une partie inférieure) avec faitage à emboîtements et gouttière en zinc.



Couverture en tuiles mécaniques avec faitage et épis décoratifs en terre cuite. Ces tuiles permettent de couvrir des pentes plus fortes que la tuile ronde.

Les tuiles rondes « tiges de botte »

Les maisons rurales et les plus anciennes du bourg, aux toitures à pentes faibles, peuvent être couvertes en tuiles « tiges de botte ». Elles seront alors traitées simplement.

Les façades seront réalisées en tuiles sans emboîtement, scellées et étanchées par des



Egoût à l'ancienne sans gouttière, avec tuiles en débord, supporté par un rang de tuileaux (ancêtre de la génoise).

bourellets de mortier de chaux. On évitera les épis ouvragés et les zingueries apparentes.

On préférera une teinte unie ou très légèrement flammée, mais on évitera les mélanges de teintes contrastées.



Egoût sans gouttière, réalisé avec des tuiles mécaniques simulant les tuiles rondes.

Les souches de cheminées seront garnies à leur base de solins en mortier de chaux, sans zinc apparent.

On pourra éviter la pose de gouttière par un rang inférieur de tuiles en dépassement du débord de toiture.



Solin de cheminée réalisé au mortier de chaux et de sable.

Les tuiles mécaniques

Beaucoup de maisons de bourgs ou de villas balnéaires des débuts du XX^e siècle possèdent des couvertures en tuiles mécaniques, parfois enrichies d'éléments décoratifs en terre cuite.

On préservera les particularités de ces toitures, qui participent au style de chacune des maisons et enrichissent le paysage patrimonial.

En règle générale, on n'utilisera que de la terre cuite pour l'ensemble de la toiture, c'est-à-dire qu'on évitera les noues ou étanchéités en zinc apparent, les éléments de cheminées en métal.

Seules les rives des pignons pourront, au lieu d'un rang de tuiles de rive, être traitées en bois

peint ou en zinc, selon le style de la maison.

On choisira un ton franc, uni, pour l'ensemble de la couverture, et on évitera les panachages de tons censés « faire ancien ».



Couverture en tuiles mécaniques avec tuiles de recouvrement décoratives.



Couverture en tuiles mécanique de forte pente.



Faîtage décoratif et épi ouvragé en terre cuite.



Épi de faitage décoratif.



Solin de cheminée en mortier de chaux et de sable.



Rive en tuiles décoratives vissées dans le chevron.